

DES QUESTIONS CONCERNANT CETTE FICHE?
Consultez le [guide d'accompagnement](#) disponible sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

© Photo : Éric Labonté, MAPAQ

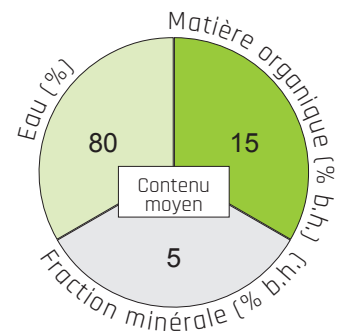
FUMIER SOLIDE BOVINS LAITIERS

FICHE - PRODUIT GÉNÉRIQUE

DESCRIPTION

Déjections animales à l'état solide composées d'urine et de matières fécales de bovins laitiers incluant les litières utilisées comme absorbants.

Apport en matière organique	Apport en fertilisants
<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Pour une dose moyenne de : 20 t.h. / ha	
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> = Négligeable	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> = Peu
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> = Moyen	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> = Élevé



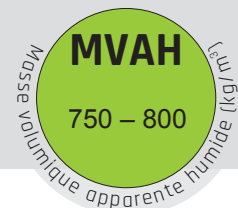
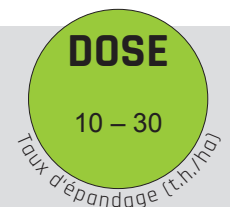
Liquide	Semi-solide (Pâteux)	Solide humide	Sec	Granulé
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Effet chaulant	Équivalent de chaux	PN Pouvoir neutralisant	IVA Indice de valeur agricole
<input type="checkbox"/>	t.h. MRF = 1 t. chaux	% équivalent CaCO_3 b.s.	% b.h.
		N/A	

VALEUR FERTILISANTE PAR TONNE HUMIDE (t.h.)

Paramètre	M.S.	N _{tot}	N-NH ₄	N _{org}	P ₂ O ₅	K ₂ O
Unité	%	kg/t	kg/t	kg/t	kg/t	kg/t
Contenu moyen total (b.h.)	10 - 30	4 - 8	Négl - 3	⊙	2,5 - 5,0	3,5 - 7
Disponibilité potentielle 1 ^{ère} année		⊙	⊙		⊙	⊙

⊙ = Information non disponible, non connue ou limitée.



ENTREPOSAGE ET ÉPANDAGE AGRICOLE

Modes d'entreposage	Types d'épandeurs	Disponibilité	Intensité de l'odeur												
Amas au champ possible	Fumier solide conventionnel	<input checked="" type="checkbox"/> À l'année	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>												
Structure étanche possible	Fumier solide à batteurs verticaux (de précision)	<input type="checkbox"/> Printemps													
		<input type="checkbox"/> Été													
		<input type="checkbox"/> Automne													
			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Fumier</th> <th>Lisier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 crochet :</td> <td>< </td> <td></td> </tr> <tr> <td>2 crochets :</td> <td>= </td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 crochets :</td> <td>= </td> <td>= </td> </tr> </tbody> </table>		Fumier	Lisier	1 crochet :	<		2 crochets :	=		3 crochets :	=	=
	Fumier	Lisier													
1 crochet :	<														
2 crochets :	=														
3 crochets :	=	=													

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE (Liste non exhaustive)

Épandage permis jusqu'aux limites du champ ou à ≥ 75 m du voisinage (selon la date et le délai d'incorporation) en raison des odeurs.

L'épandage et l'entreposage d'effluents d'élevage peuvent nécessiter un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF).

Éviter l'épandage d'engrais de ferme frais pour les cultures d'alimentation humaine en raison de leur niveau de pathogènes.

Délai suggéré de 100 jours entre l'épandage et la récolte de légumes en raison de leur niveau de pathogènes.

Délai suggéré de 30 jours entre l'épandage et la récolte du foin en raison de leur niveau de pathogènes.

ENCADREMENT DU RECYCLAGE

NORMES ET PROGRAMMES VOLONTAIRES

Déclaration de conformité (DC)

MRF certifiée conforme par le BNQ

Certificat d'autorisation (CA)

MRF enregistré au répertoire de conformité par l'ACIA

NE S'APPLIQUE PAS AUX FUMIERS

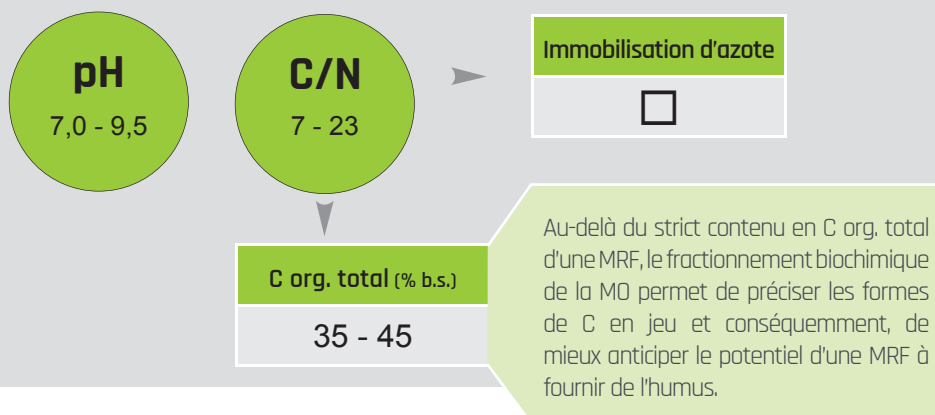
Plan agroenvironnemental de recyclage (PAER)

Pour les exploitations agricoles détentrices d'une certification ou exigences particulières (ex. : agriculture biologique, CanadaGAP), il est important de vérifier la conformité de la MRF avec les exigences des programmes en vigueur. À titre d'exemple, l'usage de biosolides issus du traitement des eaux usées sanitaires n'est pas permis en agriculture biologique.

COMPOSITION

Paramètres Contenu moyen total	mg/kg Base sèche
Azote total (N)	17 000 - 36 500
Phosphore (P)	4 500 - 10 000
Potassium (K)	14 000 - 27 000
Calcium (Ca)	2 000 - 37 000
Magnésium (Mg)	1 500 - 11 000
Soufre (S)	⊙
Cuivre (Cu)	⊙
Zinc (Zn)	⊙
Bore (B)	⊙
Aluminium (Al)	⊙
Fer (Fe)	⊙
Sodium (Na)	⊙

⊙ = Information non disponible, non connue ou limitée.



INFORMATIONS UTILES

Les fumiers et les lisiers ne sont pas considérés comme des MRF.
Produit au profil d'amendement organique dominant.
Apports en matière organique et en potassium intéressants à souligner.
Peut contenir des graines de végétaux.
Usage généralement permis, sous certaines conditions, en agriculture biologique et par le programme de salubrité à la ferme Canada GAP.